

Malakoff, le 28 novembre 2022

Décision n°2022-59 portant délégation de signature

La directrice générale de l'EPIDE,
Vu l'article R3414-18 du code de la défense ;
Vu le décret du 18 mai 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;
Vu la décision n° 2019-04 portant nomination d'un directeur du centre de Cambrai ;

Décide :

Art. 1^{er} - Eu égard à l'absence de M. Jérôme BLANCHARD, la délégation de signature qui lui est donnée est exercée par M. Jean-Philippe DUJARDIN, chef du service insertion professionnelle et formation du centre de Cambrai exceptionnellement durant la semaine 48, du 28 novembre au 3 décembre 2022.

Art. 2 - La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Art. 3 – Le directeur général adjoint est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice générale



Florence GERARD-CHALET